

## **APPEL À SOLUTIONS INNOVANTES**

### **REGLEMENT**

#### **1. Présentation de AIA Life Designers et de l'objet de l'appel à solutions innovantes**

##### **1.1.**

Acteur historique de la santé depuis 1965, AIA Life Designers a su s'ouvrir à une vision plus large d'urbanisme favorable à la Santé. Et ce sont aujourd'hui des filières d'excellence en Santé, Enseignement-Recherche, Mixité urbaine et Ville Ressource qui structurent notre offre et nos ateliers de réflexion. Notre vision s'enrichit de partenariats motivés par l'envie de partager nos valeurs mais aussi d'innover en mettant à disposition de tous, en open-source nos avancées et nos retour métiers.

Chacun de nos projets est une aventure collective, un engagement à proposer des solutions architecturales innovantes soutenues par l'excellence technique. Engagés vis-à-vis de nos clients comme de nos équipes, nous promovons une culture de la solidarité et de l'attention portée à l'autre.

Dans les projets de Maitrise d'œuvre « globale », nous faisons le choix de projets ambitieux inspirants en maîtrise d'œuvre AIA Architectes mandataire, accompagnés par la Méthode Créative Commune. Une Méthode structurée qui orchestre les interfaces de l'ensemble des parties prenantes qui contribuent à son élaboration, avec pour objectifs : la qualité du contenu et l'originalité de nos offres, la satisfaction client (tenir le budget, le planning, la promesse, le livrable), la Performance économique, et le Mieux travailler ensemble.

Dans les projets d'accompagnement d'équipes extérieures, nous privilégions la sélection de projets ou partenariat avec architectes externes au groupe avec une volonté d'amélioration continue et d'excellence opérationnelle, pour à la fois transmettre et enrichir nos expertises Métiers (Ingénierie, Management de Projet, Environnement, Territoire et Paysage).

Les figures, les leviers et les marqueurs de AIA Life Designers sont présentés en annexe au présent appel à solutions innovantes.

##### **1.2.**

En partenariat avec le Village By CA Atlantique Vendée, AIA Life Designers lance le présent appel à solutions innovantes.

Cet appel à solutions innovantes est à destination des start-ups susceptibles de s'intégrer aux projets auxquels AIA Life Designers candidate, en lien avec ses engagements SANTE GLOBALE (santé physique, mentale, Bien - être), en lien avec les usages embarquant les engagements de conception et construction bas carbone.

Ces projets peuvent porter notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, sur les domaines suivants :

- DATA : solutions numériques créant de la valeur d'usage et/ou environnementale et/ou immobilière grâce aux DATA (Ex : Sourcing de matériaux, Jumeau numérique, Energie, données d'urbanisme, sols, etc.),
- Les solutions pratiques du bâtiment (sous l'angle architectural et/ou technique) : en lien avec nos engagements bas-carbone,
- La ville de tous les âges : solutions de construction, d'aménagement des espaces, numérique, etc. pour améliorer le confort des personnes dépendantes en lien avec l'habitat inclusif, l'ehpad, le parcours de la personne dépendante en lien avec l'habitat (résidence personnes âgées, colocations, etc.) ; espace augmenté.

### 1.3.

Les lauréats de cet appel à solutions innovantes seront ainsi référencés dans les offres remises par le groupe AIA et bénéficieront de contacts privilégiés avec la direction, agences et métiers du groupe. Le cas échéant, il pourra être proposé aux lauréats de cet appel à solutions innovantes la signature d'une convention de groupement pour la candidature à des procédures de consultations communes.

Les lauréats proposant des solutions non encore matures pourront se voir proposer un accompagnement par l'éco-système du groupe AIA (piloté par la direction de l'innovation métiers LR) pour challenger les solutions et les bonifier, afin que celles-ci puissent à terme acquérir la maturité permettant leur intégration à des candidatures à des procédures de consultations communes.

Les projets sélectionnés bénéficieront également d'actions de communication concertées avec le groupe AIA, et en partenariat avec celui-ci.

## 2. Calendrier de l'appel à solutions innovantes

Le calendrier du présent appel à solutions innovantes est le suivant :

<b>Echéance</b>	<b>Date</b>
Publication du présent appel à solutions innovantes	<b>Décembre 2022</b>
Date limite de réception des candidatures	<b>Lundi 30 Janvier 2023 17h</b>
Pitch des candidats sélectionnés :	14 février 2023 14h 18h
Publication des résultats de l'appel à solutions innovantes	20 Février 2023

Le présent calendrier pourra être modifié par AIA Life Design au cours de l'appel à solutions innovantes.

Les candidats ayant déposé leur candidature seront informés de cette modification.

## 3. Cadre juridique du présent appel à solutions innovantes

Le présent appel à solutions innovantes ne s'inscrit pas dans le cadre d'une procédure règlementée de publicité et de mise en concurrence, et n'est notamment pas régie par le droit de la commande publique.

Il vise à identifier des starts up susceptibles d'être intégrées aux propositions remises par le groupe AIA en réponse à des consultations publiques ou privées, soit en cotraitance, soit en sous-traitance, soit en qualité d'opérateur identifié à l'appui

d'une candidature, en fonction de l'intérêt de cette participation pour ces différentes consultations.

Cette identification ne saurait constituer une obligation pour les sociétés du groupe AIA de contracter avec ces lauréats. L'opportunité d'associer les lauréats aux dites consultations sera appréciée au cas par cas, en fonction de l'intérêt qu'apporterait ce partenariat à chaque projet. Le cas échéant, la signature d'une convention de groupement pour la candidature à des procédures de consultations communes pourra être proposée aux lauréats. Cette convention pourra intégrer une clause d'exclusivité de réponse à des procédures de consultation, dans des conditions qui seront déterminées entre les parties.

Les candidats au présent appel à solution innovante demeurent propriétaires de leur solution et pleinement indépendants, leur candidature n'emportant aucun transfert de droit de propriété intellectuelle au profit du groupe AIA.

AIA Life Designers se réserve la possibilité de déclarer sans suite cet appel à solutions innovantes. Dans cette hypothèse, les candidats ne pourront prétendre à une quelconque indemnité liée à leur participation à cet appel à solutions innovantes.

#### **4. Conditions de participation**

Il est demandé à chaque candidat de remettre un dossier contenant les éléments dans le formulaire ci-après : <https://forms.office.com/e/bh2QkT7hQF>  
Ainsi que la transmission d'un pitch desk.

Ce dossier devra être déposé avant le **Lundi 30 Janvier 17h**

#### **5. Critères de sélection des lauréats**

Les dossiers seront examinés par un jury ainsi composé du **Comité de direction + Direction d'agences Nantes, Paris, Lyon + Salariés sélectionnés par les directions d'agences**).

Les lauréats, au nombre maximum de 1 à 3 en fonction des solutions proposées seront sélectionnés sur la base des critères suivants, ni hiérarchisés ni pondérés :

- Caractère différenciant de la solution proposée et potentiel pour appuyer le développement de AIA,
- Compatibilité du projet avec les engagements et les valeurs d'AIA,
- Crédibilité technique scientifique et financière,
- **[NB : liste des critères à compléter/confirmer. Ces critères doivent être liés à l'objet de l'appel à solutions innovantes, et en cohérence avec les éléments demandés aux candidats à l'appui de leur offre]**

Aucune indemnité n'est prévue pour les candidats non retenus, lesquels devront supporter l'intégralité des frais liés à la constitution de leur dossier.  
Tout dossier complété sera confidentiel

#### **6. Documents communiqués à l'appui du présent appel à solutions innovantes**

Sont mis à la disposition à l'appui du présent appel à solutions innovantes les documents suivants, accessibles sur simple demande à l'adresse suivante : asi@a-i-a.fr

- Figures, les leviers et les marqueurs de AIA Life Designers,

## **7. Confidentialité**

Les candidats au présent appel à solutions innovantes s'engagent à ne communiquer auprès de tiers aucune information recueillie dans le cadre de cette procédure sans l'accord exprès et préalable d'AIA Life Designers.

Réciproquement, AIA Life Designers reconnaît comme confidentielle toute information recueillie auprès des candidats dans le cadre du présent appel à solutions innovantes, et notamment les pitches et données techniques et financières fournies par ces derniers, et s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.

AIA Life Designers se réserve toutefois la possibilité de communiquer ces informations aux différentes sociétés du groupe AIA ainsi que, pour les seuls besoins de l'organisation du présent appel à solutions innovantes, aux partenaires associés à l'organisation de celui-ci via le Village By CA Atlantique Vendée.

## **8. Demande de renseignements complémentaires**

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les candidats sont invités à envoyer leur demande à l'adresse suivante : asi@a-i-a.fr